



## La bibliothèque sonore

# Comme dans un livre ouvert

À l'occasion de la Journée nationale des aveugles et des malvoyants, le 4 octobre, nous sommes allées à la rencontre de ces bénévoles qui donnent leur voix et leur temps à ceux qui ne peuvent pas ou plus lire.

**V**ous ne connaissez pas forcément leurs visages mais le grain de leur voix s'est peut-être déjà invité dans le creux de vos oreilles... Chaque mois, l'équipe de la bibliothèque sonore enregistre une version audio de votre magazine municipal préféré (*fichiers en ligne sur [www.fresnes94.fr](http://www.fresnes94.fr)*), mais ce n'est qu'une toute petite part de la mission qu'accomplit la

**« Un enregistrement, ça se prépare ! »**

quinzaine de ces bénévoles passionnés ! Créée en 2000 par Paul Genest, la structure fresnoise fait partie du réseau de l'association nationale des Donneurs de voix (ADVBS), reconnue d'utilité publique, qui compte 115 entités locales en France. Aujourd'hui, la bibliothèque sonore de Fresnes peut s'enorgueillir d'un catalogue de près de 1800 ouvrages sur CD, dont des auteurs fresnois – Anne Guimezanes, Jean-Marie Creuzeau... –, en sus de ceux disponibles en téléchargement sur le serveur national. Un serveur que la structure fresnoise alimente chaque année : en 2016, 15 audiolivres ont ainsi été enregistrés à Fresnes puis mis en ligne sur le serveur national. Cette année, quatre le sont pour l'heure.

### Des livres audio : pour qui, pour quoi ?

La bibliothèque sonore compte une centaine d'audiocassettes du secteur. Des personnes qui sont « empêchées de lire », car malvoyantes, aveugles ou qui ont des problèmes de vue suite à une maladie. « Nous demandons un certificat médical, une carte d'invalidité ou une notification de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Tous les inscrits doivent justifier qu'ils sont empêchés de lire », indique Nicole Roumilhac, présidente de la Bibliothèque sonore de Fresnes depuis 2009 (*lire en encadré*). Parmi ces bénéficiaires, on compte également une vingtaine d'enfants, pour la plupart dyslexiques. La lecture et l'enregistrement de livres scolaires respecte, bien sûr, le programme défini par l'Éducation nationale : la bibliothèque sonore est en effet signataire d'une convention avec l'inspection académique de Créteil depuis mars 2014.

### Un travail et une organisation de fourmis

Au 9 rue Julien-Chaillioux, dans une de ces maisons typiques val-de-marnaises, les bénévoles s'affairent dans la bonne humeur, toujours avec cette volonté de bien faire les choses. Chacun a sa mission, en fonction de son expérience. Tous sont